

LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Samedi, le 23 novembre 2013

Salle de gymnastique

68390 SAUSHEIM

1. OUVERTURE ET BIENVENUE

Le Président, Hugues SENGER, déclare ouverte l'assemblée générale à 14h30.

Il souhaite la bienvenue à M. Daniel BUX, Maire de la Commune de Sausheim.

Il salue également M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du CROSA et Président du CDT 67 ainsi que M. Roland DEBENATH, Président du CDT 68 et vice-président du CDOS 68.

Il signale par ailleurs que M. Jean-Paul OMEYER, 1^{er} Vice-président du Conseil régional d'Alsace représentant M. Philippe RICHERT, Président du Conseil régional d'Alsace nous rejoindra en cours de séance.

Il excuse M. Francis HILLMEYER député du Haut-Rhin et maire de Pfastatt ainsi que M. Charles BUTTNER, président du Conseil général du Haut-Rhin.

Sont également excusés M. Daniel BOUFFIER, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ainsi que son collaborateur M. Damien KLEINMANN retenus par d'autres obligations.

Comme à chaque assemblée générale, il revient au Président d'honorer les membres et tireurs alsaciens disparus et, à la mémoire de ceux-ci, il demande d'observer une minute de silence.

Il passe ensuite la parole à M. Daniel BUX, Maire de Sausheim qui présente rapidement sa collectivité, qui fait part de sa fierté quant à la richesse associative de sa commune tout en rappelant au passage que le champion de tir Vincent Jeanningros est originaire et habite cette même commune et, de clore son intervention, en souhaitant à l'assemblée que les travaux soient fructueux et bénéfiques.

Après avoir remercié M. Thierry CODIROSSO et son équipe de la société de tir de Sausheim pour l'organisation matérielle de cette journée, le Président passe à l'ordre du jour proprement dit en précisant qu'un certain nombre de points ont déjà été débattus lors de la séance de travail du matin qui avait réuni les présidents des clubs de notre ligue

2. APPROBATION DE L'AG ORDINAIRE ELECTIVE DU 24 NOVEMBRE 2012

Le procès-verbal de l'AG ordinaire élective du 24 novembre 2012 a été diffusé dans les délais aux différentes sociétés et publié sur le site internet de la LRTA depuis janvier 2013.

Aucune remarque que ce soit, par courrier ou courriel, n'est parvenue au secrétariat de la LRTA. Aucune observation n'ayant été faite par l'assemblée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la teneur proposée.

3. NOMINATION DE TROIS SCRUTATEURS

En cas de vote à bulletins secrets, trois scrutateurs doivent être élus par l'assemblée. Sont élus à l'unanimité :

- M. J.-Georges HAEUSSLER de la ST de Gunsbach
- M. Charles PAILLE de la ST d'Uhlwiller
- M. Charles LARONCHE de la l'AS Egalitaire Colmar

Le Président les remercie d'avoir accepté cette mission.

4. VERIFICATION DES POUVOIRS

La ligue d'Alsace compte à ce jour 99 sociétés de tir. 90 sociétés sont représentées et 259 voix sont réunies sur 273 possibles. Le quorum étant largement atteint, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Le Président remercie les participants pour l'intérêt qu'ils portent au tir et aux instances dirigeantes.

5. RAPPORT D'ACTIVITES ET D'ORIENTATION

D'emblée, le Président souligne que c'est avec grand plaisir qu'il a visité une vingtaine de clubs de tir pendant la saison écoulée, en particulier à l'occasion de leur AG ou de stages et de compétitions.

Le Président signale que son rapport fera essentiellement l'objet de quatre volets en l'occurrence l'évolution du nombre des licenciés, le bilan sportif (palmarès), les réalisations et les faits marquants de cette année et un dernier point concernant le projet LRTA 2020 explicité et débattu le matin en réunion des présidents de clubs.

- A. L'évolution du nombre des licenciés
- B. Bilan sportif (palmarès)
- C. Les réalisations et les faits marquants
- D. Les projets

Le tir est un sport différent, un sport qui plait et qui se développe et toujours plus

A- L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS :

La LRTA a cumulé à 7 326 licenciés. Nous restons grosso modo dans la répartition 60/40 entre le 67 et le 68.

Un club a disparu, Lièpvre qui a fusionné avec le club de Ste Marie-aux-Mines, et un nouveau club s'est constitué et affilié à la LRTA en l'occurrence le club de tir Saint Etienne Mulhouse présidé par Mme Régine Graveline.

Saison	Licenciés	%
2008/09	6279	
2009/10	6362	1,32%
2010/11	6576	3,36%
2011/12	6913	5,12%
2012/13	7326	5,97%

La veille de notre AG avec 7 063 licenciés, nous serons bientôt à mi chemin des 8 000 licenciés, puisque l'année dernière nous avons glané plus de 500 licenciés entre l'AG et la fin de la saison.

Retenons le taux de progression de 5,97%, mais aussi :

- Qu'il y a peu d'évolution de la proportion des femmes (10% des effectifs) et de celle des jeunes (10%),
- Que le recrutement est réalisé dans toutes les catégories ; c'est un bon signe qui perdure,
- Les sociétés qui pratiquent le tir de compétition recrutent davantage de jeunes et quelques S3 adeptes du tir des vétérans.

La représentativité de la LRTA auprès de la FFTir s'en ressent : six CNS et deux CD-FFTir dont les titulaires sont les suivants :

P. Schueller est membre de la CNS Arbalète,
 R. Voltz est membre de la CNS Formation, développement et public en situation de handicap,
 C. Hunzinger est membre de la CNS discipline,
 Eric Lichtlé est membre de la CNS-TSV,
 Serge Scheid est membre de la CNS-TAR,
 Hugues Senger est membre de la CNS-carabine, en particulier pour partager le tir des vétérans.

Par ailleurs, Serge Scheid et Hugues Senger sont membres du CD-FFTir.

C'est une première pour la LRTA d'avoir deux représentants à ce niveau des instances fédérales lors d'un même mandat.

Je n'oublie pas Ch. Hunzinger qui représente la France au sein des instances de l'ISSF, de l'ESC et de l'IAU.

B- BILAN SPORTIF :

I. LES RESULTATS REPRESENTENT LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG

La saison écoulée fait suite à une année olympique et c'est traditionnellement une année de transition qui est toujours un peu plus calme. Le carabinier Pierre Edmond PIASECKI, licencié à HARTHOUSE-HAGUENAU, s'est blessé au pied et vient de reprendre l'entraînement.

Après les Jeux Paralympiques, le seul représentant alsacien est Raphaël VOLTZ, licencié à OSTWALD, qui s'est octroyé une pause bien méritée.

Au niveau des autres compétitions internationales nous avons :

- Jennifer Olry qui s'est attachée à obtenir son BTS,
- P. Schueller qui était sélectionné aux championnats d'Europe en Autriche,
- Marine Mugler qui clôt sa dernière année en junior avec une 3^{ème} place par équipe aux championnats d'Europe à Osijek,
- V. Jeanningros qui a réussi son passage en catégorie supérieure et se classe 3^{ème} par équipe aux championnats d'Europe 25 m,
- Noël Risch, avec trois podiums par équipe aux championnats d'Europe AA à Eisenstadt/Autriche,
- Un nouveau venu : Eric Schuler qui est la bonne surprise avec sa 3^{ème} place par équipe en cibles mobile aux championnats d'Europe 50 m.

Les championnats de France 2012/13 ont également été un bon cru,

	2011/12	2012/13	Variation
Nombre de licenciés	6 913	7 326	6%
Nombre licenciés	301	289	-4%
Clubs LRTA	51	48	-6%
Clubs CDT67	29	28	-3%
Clubs CDT68	22	20	-9%
Nbr épreuves	641	578	-10%
Podiums Individuels	43	43	0%
Podiums équipe	42	33	-21%
Podiums France	85	76	-11%

En école de tir, le bilan reste également fort honorable :

	2011/12	2012/13	Variation
--	---------	---------	-----------

Nbre de clubs avec 1 licencié	52	58	12%
Nbre EdT déclarées	29	36	24%
Section compétition		31	
Actif Cibles Couleurs	22	23	5%
Participation France		79	

Les résultats sont légèrement impactés par le fait que quelques manifestations se sont déroulées à l'autre bout de la France ce qui a certainement découragé quelques uns à participer. Rien d'inquiétant au vu des projets que nous allons mettre en chantier.

Je vous rends hommage pour tous ces résultats.

Les clubs se sont aussi illustrés par l'organisation de compétitions à savoir :

- les quinze sociétés qui accueillent les compétitions départementales et régionales,
- celles qui accueillent les manifestations nationales et internationales ISSF : Lingolsheim, le RCS, Cernay (plateaux)

Stages d'entraînement & formations	Lingolsheim, Marckolsheim, Erstein, Altkirch, Sierentz et Cernay
Youth League	Lingolsheim
Match des Cigognes	Lingolsheim
Challenge international jeunes	RCS
Championnats de France	Lingolsheim, Cernay

Bien sûr, je n'oublie pas les sociétés qui organisent d'autres rencontres et concours du même niveau : Ingwiller (TAL/ISR), Sélestat (AA), et bien d'autres sur le plan local ; maillons essentiels du dynamisme local. Un grand bravo à ces clubs.

II. LA FORMATION EST LA PARTIE IMMERGEE DE L'ICEBERG

Formation initiale & permanente des encadrants au sein des clubs :

- animateurs, initiateurs, 3*10 initiation & perfectionnement, pistolet vitesse initiation et perfectionnement, CC et plan d'entraînement, station de gonflage, et AE.

	2011/12	2012/13
Nombre de sujets	10	18
Nombre de jours de formation	21	40
Nombre de personnes	81	152
Nombre d'émargements	116	239

Nombre de formateurs total	214	241
Nombre de formateurs actifs	128	156

Pour 2013/14 : 15 sujets + 19 animateurs/initiateurs = 34 jours de formation figurent au planning officiel. Il faut rajouter les 12 jours de stage d'entraînement intensif de SPECTRE.

En conclusion, je tiens à souligner que le succès sportif est déterminant : il s'agit de développer le sport de haut niveau, c'est l'essence même de la délégation ministérielle et c'est la vitrine du tir sportif.

Cette vitrine permet de pérenniser le loisir, la législation sur les armes. La LRTA y contribue ; pour preuve SPECTRE et le palmarès sportif de la LRTA.

C. LES REALISATIONS ET LES FAITS MARQUANTS :

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

Je tiens tout d'abord à saluer le travail des bénévoles. La nouvelle gouvernance de la LRTA que j'ai impulsée a suscité des bouleversements autour d'un état d'esprit tourné vers un fonctionnement collégial tourné vers l'action et le résultat.

Je ne vous cache pas que les nombreuses réalisations ont parfois donné lieu à quelques émotions et tensions. En regardant derrière nous, nombreux sont ceux qui sont épatés par les réalisations.

a. Commissions finances :

C'est un duo efficace que je voudrais remercier pour son travail. Roland Debenath, responsable de la commission finances et Denis Bangel notre trésorier. Ils sont soutenus par notre responsable opération Serge Scheid.

Le règlement financier de la LRTA a été retravaillé. Adressez-vous à Roland qui répondra à vos questions. Nous avons maintenu notre recentrage des subventions accordées aux clubs pour le renouvellement des armes de club. Le budget de 7 000,- € n'a hélas pas été entièrement alloué en raison d'un manque de demandes et de critères non respectés.

D. Bangel nous en dira davantage.

DRJSCS

Je remercie la DRJSCS car le CNDS a accordé à la LRTA, une subvention de 14 500.- € pour 2013 en augmentation de 300.- €.

Région Alsace

Dans le cadre de la convention d'objectif, elle nous accorde 14 000.- € pour 2013. Je viens de présenter auprès de cette instance le 6 novembre dernier, le projet LRTA 2020, afin d'obtenir la reconduction du soutien de la Région.

Je ne vous cache pas que j'ai demandé 18 000.- € par an sur cette olympiade.

Je vous rappelle que la Région Alsace participe aussi au financement de notre Attaché Régional Formation à hauteur de 15 000.- € sur 4 ans (avec un versement dégressif).

La Région a aussi aidé les cinq meilleurs clubs qui évoluent en 1^{ère} division nationale des championnats de France des clubs dans les disciplines 10 m. et 25 m.

b. Commission Armes Anciennes :

Une commission au dynamisme qui perdure et qui grandit : les championnats régionaux, les championnats de France, les championnats du monde à Pforzheim, la triangulaire.

A noter les orientations du plan de développement des armes anciennes :

- la mise en place d'une commission de développement des AA,
- la formation d'un initiateur spécialisé dans cette discipline : Jean-Marc Gelain, des stages pour débutants et confirmés, etc...

16 tireurs alsaciens issus de 6 clubs ont participé aux Championnats de France à LA CANOURGUE (48) du 22 au 26 mai 2013 par des températures glaciales, exceptionnelles pour cette région.

Guy Vailly est le vaillant « GO » qui met tout cela en musique.

c. Commission Tir vétérans :

Jean Marie Ottmann avec son équipe a su pérenniser cette discipline à 10 m. et a accepté de lancer le 25/50 m. Cette discipline est destinée à répondre aux objectifs suivants :

- promouvoir le tir de loisir des seniors, dans une ambiance conviviale. En somme, la pratique du tir serait autant une fin qu'un prétexte pour se retrouver,
- permettre l'accès à la compétition, afin de vivre notre sport sous un angle différent.

d. Commission Arbitrage :

L'arbitrage reste un axe prioritaire de notre action de la saison écoulée. Les réalisations sont les suivantes :

- pérennisation de tous les changements introduits ces deux dernières années,
- expliquer et veiller au respect des nouvelles règles ISSF,
- la constitution d'une vraie commission arbitrage. Cette commission doit maintenant fonctionner pleinement,
- compétitions soit l'équivalent de 120 journées et ont parcourus 14 130 km et le recrutement de 2 nouveaux arbitres ACTIFS.

L'année dernière, je partageais avec vous le questionnement de la LRTA sur l'intérêt ou non, d'avoir au moins un arbitre par club pour renforcer l'accueil, l'animation et, bien sûr, la sécurité.

Nous avons décidé la mise en place d'arbitres de club. D'abord dans les clubs qui pratiquent la compétition, puis progressivement dans tous les clubs. Ces arbitres doivent encourager et soutenir la pratique et l'organisation des compétitions au sein de leur club et assurer le respect de la sécurité et de la réglementation.

e. Commission Homologation :

A la date d'octobre 2013, 62/99 (soit +4) 63% des sociétés de tirs de la Ligue Alsace sont homologuées.

Sept dossiers en sont au stade de la pré-visitte informelle : Bischwiller, R.M.T. Meyenheim, Uhlwiller, Saverne, Wisches, Gries et Obernai.

Un dossier spécifique à la discipline Tir Sportif de Vitesse (TSV) a été diligenté par la commission TSV de la FFTir au profit de la ST. Wittenheim qui est le premier club alsacien à obtenir son habilitation.

f. Commission Presse & communication :

La couverture journalistique :

- nous avons accueilli 35 journalistes de l'association des journalistes sportifs d'Alsace, regroupant la presse écrite (essentiellement DNA et l'Alsace) et TV (FR3 et Alsace 20),
- Christian Munch a été un peu moins prolifique cette année. Seulement trente au lieu d'une quarantaine d'articles ont paru grâce à la bienveillance des DNA et de l'Alsace.

C'est le fruit d'une grande collaboration avec Roger Gehres, correspondant presse du CDT 67, qui apporte son aide déterminante dans cette performance. Le press-book est accessible avec trois clics de souris sur le site web de la LRTA ; vous y trouverez tous les articles relatant du tir depuis 2007,

- un passage sur FR3 Alsace, et plusieurs reportages sur Alsace 20.

Le site web de la LRTA :

- sa refonte est prévue pendant cette nouvelle olympiade. Il évolue quotidiennement. Aussi je vous demande de vous y rendre régulièrement afin de vous tenir au courant des évolutions et des informations que nous allons y publier. A cet effet, nous vous remettons une affiche que je vous demande de mettre en évidence dans votre club.

Comme nous utilisons les adresses méls qui figurent dans ITAC, je vous demande avec insistance de veiller à leur mise à jour.

g. Commission TAR :

Cette commission existe. Elle a pris ses repères sur le plan régional. Je ne reviens pas sur les concours TAL et ISR organisés cette année, mais sur les projets en cours :

- organisation de journées découverte du TAR au sein des clubs désireux d'en apprendre plus sur la discipline,
- organisation de concours : TAL au printemps, la "Coupe Lebel-Berthier" et le désormais classique ISR.

h. Commission Distinction :

Je salue le redémarrage de cette commission. Je rappelle l'importance d'honorer le bénévolat au sein des clubs de tir alsacien et de souligner que son responsable est issu de la formation organisée par le CROSA : 1000 jeunes bénévoles.

Je vous rappelle l'importance de ce programme et de ses résultats : former et intégrer progressivement de jeunes bénévoles dans la gouvernance des clubs, et cela bien avant de rechercher un (providentiel) successeur au président « homme orchestre ».

Conclusion :

La saison écoulée a été une année de mise en place et de démarrage de la nouvelle équipe. J'ai demandé aux membres du CD et des commissions de réaliser ces projets cette année et de consolider ces actions dans les deux dernières années de la mandature.

D. LES PROJETS :

L'année dernière je vous ai communiqué une longue liste de projets. Je ne reprendrai ici que les grandes lignes du projet de développement « LRTA 2020 ».

J'ai présenté ce projet et ses impacts sur vos clubs à la Région Alsace le 6 novembre dernier et ce matin lors de la réunion des présidents de club.

Dans cette liste de projets, vous retrouverez des sujets connus et des orientations nouvelles.

a. Augmentation du nombre de licenciés

Un des objectifs est d'augmenter le nombre des licenciés mais surtout d'assurer la pérennité à 10, 20 ou 30 ans de nos installations. Je parle volontairement d'installations et pas de clubs, car je voudrai dépasser l'idée historique selon laquelle 1 club = 1 stand de tir. De plus en plus, les clubs vont devoir se regrouper, recruter, grandir, investir, afin de maintenir et moderniser leurs installations.

b. La formation

Il conviendra de poursuivre l'effort de la formation. Pour les prochaines années la FFTir développera le certificat de qualification professionnelle, et le tutorat. Martial Anstett, notre ARF, pourra vous en dire davantage. Nous participons aussi à l'expérimentation des CC-adultes. A notre niveau nous refocaliserons l'animateur sur l'accueil et l'animation (il n'est pas un entraîneur).

Le volet formation et soutien aux dirigeants vise à donner à chaque club la capacité de construire et de mener son projet associatif (s'entourer d'une équipe, améliorer la gouvernance des associations, préparer le passage de relais, etc.). MM. Roland Debenath et Denis Bangel assurent la mise en place de ce programme en s'appuyant en partie sur le CROSA et sur des modules de formations de la LRTA.

c. Mutualisation des moyens

La mutualisation des moyens des CDT 67, CDT 68 et de la LRTA existe déjà. Néanmoins, elle devra aller plus loin. L'ETR intervient autant au sein de la LRTA que des CDT 67 et CDT 68. Le CDT 67 et le CDT 68 participent au financement des formations « animateur » et « initiateur ». Ce principe a été étendu à la dotation vestimentaire des arbitres.

d. La mise en place d'un regroupement par territoire

J'appelle avec force la mise en place de regroupements par territoire qui pourraient être le Nord, Moyenne, Centre et Sud-Alsace. Il s'agit de mettre en commun les entraîneurs et le matériel des EdT par exemple, en organisant des regroupements des EdT de trois ou quatre clubs dans un seul club.

D'alterner les lieux d'accueil. De bénéficier des compétences de tous les entraîneurs et du soutien de l'ETR. Chaque club continuera à exister, il n'est pas question d'en faire disparaître. Des exemples, SPECTRE, le Handball ATH, l'athlétisme, et d'autres.

Nous nous appuyons sur la **nouvelle législation** en cours de déploiement. Elle facilite la pratique du tir au sein de la FFTir. Il y a bien-sûr encore quelques imperfections dans son application, mais nous sommes en lien direct avec la FFTir et les explications au cas par cas permettront d'avancer.

e. Les défis à relever

- Moderniser nos installations et équipements de loisirs et de compétition et renouveler l'armurerie de tous les clubs,
- cibler les publics spécifiques,
- réussir notre propre évolution des mentalités.

Vous l'aurez compris que sur les prochains dix ans, nous devons évoluer vers le nouveau modèle sportif français.

L'État ne peut déjà plus et le fera encore moins à l'avenir, financer plus de 90% du sport en France. La LRTA est aussi arrivée au bout de ce qu'elle peut faire avec les moyens humains et financiers dont elle dispose, c'est pourquoi nous devons tous ensemble aller vers les trois principaux sujets que je vous ai présentés en détail ce matin en réunion des Présidents de club :

- la professionnalisation de l'encadrement technique (même à temps partiel),
- le financement par le pratiquant lui-même, comme c'est déjà le cas dans d'autres sports : judo, tennis, équitation, ...
- le développement durable, en ce sens qu'il dure et qu'il soit finançable.

f. Les 3 priorités pour cette année

- la formation technique des dirigeants,
- la mutualisation 67/68/LRTA et au sein des regroupements de clubs. A cet effet, il nous faut mettre sur pied une opération pilote,
- l'augmentation de la cotisation adulte : après un période de 12 ans sans augmentation de cotisation Ligue, je vous demande de valider une augmentation de 3.- € dès la prochaine saison sportive 2014/15 et de 1.- € l'année suivante.

Voici les tarifs en vigueur pour la saison prochaine 2014/15, votés par les AG de la FFTIR, et des CDT 67 et CDT 68. Je vous demande de valider pour la LRTA, l'augmentation de 3.- € pour la saison sportive 2014/15 et de 1.- € la saison suivante.

Les nouveaux montants pour 2014/15 seront les suivants :

	FFTir	LRTA	CDT 67	CDT 68	TOTAL
Adultes	1.- €	3.- €	-	-	4.- €
Jeunes	1.- €	-	-	-	1.- €
Clubs	-	-	-	-	-

	FFTir	LRTA	CDT 67	CDT 68	TOTAL
Adulte	42.- €	15.- €	9.- €	8.- €	74.- €
Jeune	23.- €	3.- €	1.- €	1.- €	28.- €
Club	80.- €	8.- €	-	-	88.- €

Conclusion :

Le plan de développement et le projet associatif sont la pierre angulaire du développement.

- Plan de formation et de développement des disciplines de loisirs et leur pratique en compétition,
- Le plan de communication : j'appelle encore à faire circuler les informations au sein de vos clubs, en particulier de pousser vos licenciés à consulter régulièrement le site web de la LRTA.

Au final, vous aurez compris que je ne suis pas pleinement satisfait, mais globalement heureux de cette saison écoulée, de l'état d'esprit -il faut bien sûr le consolider-, de l'équipe formidable qui m'entoure, totalement dévouée au tir alsacien.

Je tiens à poursuivre ce projet passionnant avec vous ; je vous demande de me confirmer votre confiance dans votre vote tout à l'heure.

Je vous remercie pour votre attention.

6. RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTATS, BILAN ET BUDGET PREVISIONNEL

Le Président passe la parole au Trésorier de la ligue, M. Denis BANGEL, qui commente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2012/2013 ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice 2014 cf. document ci-dessous et répond ensuite aux questions issues de l'assemblée.

Le Président remercie le Trésorier Denis BANGEL pour la clarté de sa présentation particulièrement détaillée et complète des documents comptables.

7. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Le Président donne la parole aux réviseurs aux comptes. M. Jean-Georges HAEUSSLER présente le rapport et de préciser qu'accompagné de MM. Michel ZETTEL et Jacky SCHNIERINGER ; M. Gibert REMPP n'ayant pu se déplacer, il a été procédé en présence du Trésorier M. Denis BANGEL et de M. Roland DEBENATH, président de la commission finances, à la révision annuelle des comptes de la LRTA le mardi, 19 novembre 2013 au stand de tir de Sierentz.

Et à M. Jean-Georges HAEUSSLER de certifier, que les comptes annuels présentés sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Les réviseurs aux comptes proposent à l'assemblée de donner quitus au Trésorier et le félicitent pour la bonne tenue des livres comptables.

8. DECHARGE AU TRESORIER

Les comptes financiers (résultats, bilan et budget prévisionnel) sont approuvés à l'unanimité. La décharge est accordée à l'unanimité au Trésorier.

9. DECHARGE AU COMITE SORTANT

Sur proposition du Président, l'assemblée accorde sa décharge, à l'unanimité, au Comité. Le Président fait part de ses vifs et sincères remerciements pour la confiance qui lui a été accordée ainsi qu'à son équipe.

10. LICENCES 2014/2015 ET 2015/2016 – FIXATION DE LA PART LRTA

Afin de bien acter l'augmentation de la part LRTA dans le prix des licences pour la saison prochaine et la suivante, le président Hugues SENGER demande un vote spécifique à l'assemblée.

Comme précisé dans son rapport d'activités et d'orientation, il propose d'augmenter la part LRTA pour la saison sportive 2014/2015 de 3.- € et de 1.- € pour la saison sportive 2015/2016.

Ne sont concernées que les licences adultes.

Les augmentations précitées ont été votées à l'unanimité par l'assemblée.

11. ELECTIONS

RÉVISEURS AUX COMPTES

Le Président fait ensuite procéder à l'élection des réviseurs aux comptes. Etant donné que les réviseurs aux comptes qui avaient été nommés lors de l'AG 2012 sont prêts à reprendre du service, l'assemblée a décidé de reconduire à l'unanimité les membres ci-dessous :

- Titulaires : MM. Gilbert REMPP et Jean-Georges HAEUSSLER
- Suppléants : MM. Michel ZETTEL et Jacky SCHNIERINGER

DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTIR

Le Président propose les personnes suivantes qui sont élues à l'unanimité :

- 1^{er} délégué : M. Hugues SENGER
- 2^{ème} délégué : M. Serge SCHEID

- 1^{er} suppléant : M. Jean-Charles SILVESTRE
- 2^{ème} suppléant : M. Freddy KRUMM
- 3^{ème} suppléant : M. Alain BAZIN

12. VŒUX ET SUGGESTIONS

Etant donné qu'aucune demande n'est parvenue au secrétariat de la LRTA et qu'aucune requête n'émane de l'assemblée, le Président passe au point suivant de l'ordre du jour.

13. INTERVENTION DES INVITES

Le Président passe ensuite la parole à M. Jean-Paul OMEYER – 1^{er} Vice-président du Conseil Régional d'Alsace chargé des sports.

M. Jean-Paul OMEYER salue les représentants des associations des clubs de tir d'Alsace et d'emblée, il présente ses excuses pour son retard ; ayant dû représenter le Conseil Régional d'Alsace (CRA) à différentes assemblées générales de ligues et aura encore d'autres invitations à honorer dans la foulée d'autant que c'est dans ses compétences au sein du CRA.

Et de poursuivre que le Conseil régional d'Alsace est entrain de passer un audit de toutes les ligues ; la LRTA ayant été auditionnée le 6 novembre dernier et de saluer le travail qui a été fait au niveau de la LRTA.

Cette démarche qui se veut prospective est faite dans le but d'anticiper les changements qui sont en train de s'opérer dans le monde sportif et un des axes majeurs sur lequel veut s'appuyer le CRA est la filière d'excellence sportive en Alsace.

Néanmoins, cette démarche nécessitera des moyens en hommes et en finances et c'est pour cette raison que le CRA travaille avec les présidents de ligues afin d'affiner l'intervention au plus près de chaque discipline sportive dont les besoins ne sont pas les mêmes et en fonction des projets de chacun, afin de pouvoir budgétiser les différentes actions.

Concernant le tir, il y a un vrai projet de développement et de mutualisation par territoires et c'est au CRA de voir comment il peut accompagner la LRTA dès lors que c'est cohérent et structurant au niveau des territoires.

L'aide actuelle apportée par la CRA à la LRTA est de 14 000.- € et le CRA verra si ce montant pourra être augmenté sachant que l'objectif c'est de tirer la discipline vers le haut et dans de bonnes conditions.

Concernant les fonds du CNDS, ils seront probablement transférés et c'est au niveau du territoire que l'affectation va être décidée.

M. Jean-Paul OMEYER termine son intervention en confirmant que le Conseil Régional d'Alsace continuera à soutenir la LRTA comme par le passé.

Le Président passe ensuite la parole à M. Jean-Marc HAAS-BECKER – Président du Comité Régional et Olympique d'Alsace

Il débute son intervention en soulignant que notre ligue se trouve à l'orée de temps nouveaux cela a été dit dans la matinée à la réunion des présidents de clubs avec le projet LRTA 2020, puis par M. Jean-Paul OMEYER du Conseil Régional d'Alsace.

Il s'agira d'une nouvelle approche qui devra faire abstraction du mode de fonctionnement actuel prenant en compte que l'aide de la puissance publique ira en s'amenuisant et qu'il conviendra de se prendre financièrement en main. Ceci passera -entre autres- par une mutualisation des moyens dont il a été largement débattu au courant de la matinée. Le modèle sportif français actuel qui date de plus de cinquante ans est révolu et il est prévu de donner des nouvelles prérogatives à l'échelle des territoires et de partenaires privés.

Le rôle de quémandeurs d'aides auprès des différents niveaux de collectivités doit se transformer en statut de partenaire de plein droit et, pour ce faire, il faut changer de culture et montrer que nous sommes ceux qui savent construire les moyens nécessaires à notre existence et notre développement.

Et de conclure que c'est une orientation que nous devons prendre en compte dès à présent pour éviter tous déboires ultérieurs.

14. DIVERS

Comme il n'y a pas de sujet à traiter, le président Hugues SENGER passe au point suivant.

15. REMISE DES DISTINCTIONS – VERRE DE L'AMITIE

La remise des distinctions s'est faite sous la houlette du président Hugues SENGER par François STUMPF, président de la commission distinctions honorifiques, assisté de Denis BANGEL, trésorier de la LRTA.

Ont été attribuées à cette occasion vingt sept médailles LRTA à savoir : cinq or, cinq argent et dix sept bronze.

Par ailleurs, M. Jean-Charles SILVESTRE, responsable SPECTRE a remis à cette occasion à M. Michel KUHN du club de tir d'Erstein, le diplôme sanctionnant sa formation au « Brevet Fédéral du 1^{er} degré » et, au président de ligue, de relever que le récipiendaire a d'autant plus de mérite qu'il a participé à ce cursus malgré d'importantes épreuves personnelles qui l'ont amenées à sa situation de handicap.

En conclusion de cette remise de distinctions, le Président Hugues SENGER remercie chaleureusement M. François STUMPF, président de la commission « Récompenses honorifiques » de la ligue et son adjoint M. Arnaud METZ pour l'étude et la compilation des dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres interventions, le Président souligne que l'horaire a été respecté et clôt l'assemblée générale à 17h00 et convie les participants ainsi que les invités au verre de l'amitié.

Fait à Strasbourg, le 28 novembre 2013.

Hugues SENGER
Président de la LRTA

Jean-Claude KENNEL
Secrétaire de séance